

Rapport d'activité de 2013

2013, année de création de France Dignes :

En février 2011 le Plan de submersion rapide est publié, suite aux conséquences de Xynthia sur certaines digues de la façade atlantique et à divers évènements impliquant la défaillance de digues fluviales depuis deux décennies. Des actions sont annoncées, dont une concerne la création d'une filière professionnelle pour les gestionnaires de digues.

Ce projet a été porté par trois gestionnaires de digues (l'AD Isère Drac Romanche, la DREAL Centre, le SYMADREM) avec le soutien d'Irstea.

Il arrive à maturité en 2013, deux années plus tard. L'assemblée générale constitutive de l'association a lieu le 22 mai 2013 à Paris et sa création est finalisée par la publication au JO le 15 juin 2013.

France Dignes vise à structurer la profession de gestionnaire de digues et à être un lieu d'échanges techniques et de formation pour renforcer les compétences.

Pour ne pas multiplier les documents, vous trouverez ci-dessous en noir les actions de 2013. Les compléments en bleu concernent la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014.

Divers conventionnements

Afin de sécuriser l'embauche d'un salarié à France Dignes pendant la période de mise en place de l'association, une convention est passée entre l'AD Isère Drac Romanche et France Dignes. L'AD met à disposition de France digues un salarié contractuel et l'association rembourse l'AD du montant de ses dépenses régulièrement. Cette convention n'est plus utile aujourd'hui puisque l'embauche est directement faite par France Dignes depuis le 1^{er} mai 2014. L'association adhère au dispositif chèque emploi associatif de l'URSSAF.

Une seconde convention est signée entre le Symadrem et France Dignes en ce qui concerne l'assistance à maîtrise d'ouvrage du développement du SIRS Dignes V2, l'outil informatique de gestion du patrimoine de données relatif aux digues. Le Symadrem est maître d'ouvrage de ce développement. On verra plus en détail l'état de l'avancement de ce projet dans un paragraphe qui suit.

Quelques évènements

France Dignes organise une inauguration le 11 juin 2013 pour marquer sa naissance et se faire connaître. Cela s'est passé à Aix en Provence, à la suite de la journée « Digsure » organisée par Irstea et la veille du colloque « Dignes maritimes et fluviales de protection contre les inondations ».

Au colloque « digues » des 12, 13 et 14 juin, France Dignes fait une présentation orale concernant les évolutions de la version 2 du SIRS Dignes. Une série de posters sont réalisés, sur le SIRS Dignes et sur l'association. Ils sont présentés dans le stand consacré à

l'association. Une plaquette est réalisée pour l'évènement. Cette dernière est depuis mise à jour en juin 2014 et sera imprimée en fin d'été.

Développement du SIRS Dignes V2

Le SIRS Dignes est une application à l'usage des gestionnaires de digues et destinée à mémoriser, manipuler et restituer le patrimoine informationnel relatif aux digues. Sa première version est utilisée depuis 2004. Les utilisateurs initiaux sont le Symadrem, l'AD Isère Drac Romanche, la DREAL Centre et les DDT de la Loire moyenne. Une version 2 plus ergonomique, plus performante et répondant aux nouveaux besoins de la réglementation est aujourd'hui en développement. Le maître d'ouvrage de ce travail est le Symadrem. France Dignes, de part la convention qui la lie au Symadrem, assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le cahier des charges a été écrit à l'automne 2013 et le marché publié en décembre. Après comparaison des offres, un prestataire a été retenu et le travail a commencé avec la réunion de lancement qui s'est tenue le 27 mai à Beaumont les Valence. La première étape est l'étude des besoins des utilisateurs d'aujourd'hui et des utilisateurs futurs. Des réunions spécifiques pour étudier ces besoins sont prévues les 3 et 4 juillet.

Les adhérents à l'association au moment de la création / adhérents au 31/12/2013 / adhérents au 30/06/2014

De deux adhérents initiaux effectifs avec représentants officiellement désignés, les adhérents « actifs » (c'est-à-dire du type gestionnaires de digue et ayant le pouvoir de prendre part aux élections) sont passés à 18 fin 2013 et à 21 début juillet 2014. Deux nouvelles adhésions sont en cours.

Les membres associés sont quant à eux passés de 1 à 3 : Irstea, le Cepri et l'Etat. L'Etat a choisi d'être membre associé depuis novembre 2013. Ce type de membre ne prend pas part aux votes de l'assemblée générale et ne peut avoir le rôle d'administrateur.

Adhérents « actifs » au 31/12/2013

AD IDR	actif
agglomération pays Montbéliard	actif
AS Comboire à l'Echaillon	actif
Avignon	actif
CG06	actif
CG66	actif
CG68	actif
CG76	actif
Chambéry métro	actif
com com Ile de Noirmoutier	actif
EPTB Grands Lacs	actif
SM3A	actif
SMAVD	actif
Symadrem	actif
Syndicat BV Véore	actif
CEPRI	Associé
Etat	Associé
IRSTEA	Associé

Adhérents actifs supplémentaires au 30/06/2014

AS Bresson à St Ismier	actif
BRGM	actif
CG33	actif
Grand port maritime de Rouen	actif
ONF-RTM	actif
Syndicat du Haut-Rhône	actif

Journées techniques

Les journées techniques programmées sont au nombre de deux. Elles ont été repoussées du printemps 2013 à l'automne 2014, respectivement les 30/09 et les 5/11. La première sera sur le thème « ouvrages englobés, autorisations d'occupation temporaires et convention de superposition de gestion » et se déroulera à Rouen. Elle sera suivie le lendemain (1^{er} octobre) d'une journée de découverte de deux gestionnaires locaux et de leurs endiguements (CG76 et Grand port maritime de Rouen). La seconde journée sera sur le thème « gestion de la végétation et animaux fouisseurs » et elle se déroulera près de Valence, dans la Drôme. Le lendemain, 6 novembre, les participants pourront découvrir des endiguements du syndicat de la Véore et de Valence Romans sud Rhône Alpes. Les deux journées techniques sont co organisées avec IRSTEA.

Projets divers

« Ouvrages hydrauliques sûrs » : France Dignes copilote avec IRSTEA et CEREMA une série de manifestations avec le Pôle Risques PACA dans le cadre du programme « Ouvrages hydrauliques sûrs ». Le premier évènement « Fil Rouge » a eut lieu à Aix en Provence le 13/06/2014 et a réuni divers professionnels d'origine diverses : bureaux d'études, fournisseurs, gestionnaires et recherche. La journée, consacrée à l'actualité du monde des digues en France et à l'étranger, que ce soit au point de vu des techniques, des marchés, des évènements naturels, a révélé un potentiel très intéressant. C'est un espace de dialogue unique en son genre.

FRM-COP (International Flood Risk Management Community of Practice) : c'est un projet international en cours de construction dont le but est de construire un réseau/une infrastructure pour favoriser les échanges de connaissances et de « bonnes pratiques » à divers niveaux de la gestion du risque inondation.

Les démarches de participation ont été effectuées en avril 2014. Le montage dure 18 mois et après 2 cycles de 2 ans (2020) le réseau créé devrait est autoporteur.

France Dignes peut désigner un ou plusieurs techniciens parmi ses adhérents qui sera (seront) chargé(s) de suivre le projet et de représenter l'association.

Site Internet

Un site simple a été réalisé en interne avec les potentialités offerte par le service « MyWebsite » de 1&1 et mis à jour régulièrement. Ce site avait pour but de donner un minimum de visibilité à l'association sur Internet, en attendant la réalisation du véritable site

qui est finalisé pour l'été 2014. L'adresse du site actif aujourd'hui sera conservée. C'est la suivante : www.france-digues.fr

Le nouveau site permettra aux internautes de s'inscrire et de s'identifier s'ils sont adhérents afin d'avoir accès à des documents et des services supplémentaires. Ils auront accès à une base des gestionnaires (structures) et des professionnels des la gestion des digues avec leurs domaines de compétence. Une base documentaire sera également accessible aux adhérents. Un forum sera ouvert à tous sous réserve d'identification. Les utilisateurs du site, et en particulier les adhérents auront la possibilité de proposer des documents, d'écrire des articles. L'ensemble des informations publiées sur le site feront l'objet d'une modération.

Une série d'outils « collaboratifs » simples dans un premier temps seront à disposition des adhérents : messagerie instantanée, travail en commun pour l'élaboration de textes, agenda....

L'ensemble du site est en cours d'élaboration pour fin juillet 2014. C'est un site dont le contenu pourra être géré par France Dignes directement (gestionnaire de contenu).

Des éléments graphiques –plutôt qu'une charte graphique- sont mis au point par un graphiste professionnel pour donner une unité visuelle au site et aux divers documents produits par France Dignes. Un de ces éléments concerne la mise à jour (graphisme et contenu) d'une plaquette de présentation produite en juin 2013 à l'occasion de l'inauguration et du colloque digues d'Aix en Provence. Les textes de la plaquette doivent être mis à jour et elle doit être imprimée.

Retour d'expérience sur l'application du décret de 2007 auprès des gestionnaires

Un questionnaire a été mis au point en novembre/décembre 2013, qui sollicitait les gestionnaires sur l'état d'avancement de la réalisation de leurs obligations réglementaire, la façon dont ils les ont abordées, les difficultés rencontrées et les améliorations qu'ils pouvaient éventuellement proposer. Le questionnaire a été réalisé avec l'outil en ligne Google Drive et mis au point conjointement par les membres du comité technique. Une soixantaine de gestionnaires ont été sollicités par courriels, adhérents ou pas. 25 réponses ont été obtenues.

Une journée spéciale a été organisée pour rendre compte de cette enquête auprès de tous ceux qui avaient été sollicités. Cette journée s'est tenue à Lyon le (4/02/2014) et a réuni une trentaine de participants. A la suite de quoi un document / compte rendu a été rédigé et envoyé à Madame Patricia Blanc, directrice de la DGPR (Direction générale de la prévention des risques).

Pour information, les présentations qui ont été réalisées par les membres du comité techniques pour cette journée de restitution et le compte rendu envoyé à Mme Patricia Blanc sont disponibles sur le site Internet de France Dignes.

Vie de l'association

Deux assemblées générales, trois conseil d'administration (dont deux incorporés aux AG) et un comité technique se sont faits en 2013.

L'assemblée générale constitutive et le premier conseil d'administration se sont tenus à Paris le 22 mai 2013, dans les locaux de l'EPTB Seine grands lacs.

Le second conseil d'administration a lieu au Symadrem à Arles le 30 septembre 2013 et est suivi d'une visite terrain sur les digues du Symadrem.

La seconde assemblée générale a lieu à nouveau dans les locaux de Seine grands lacs le 27 novembre. Des membres supplémentaires sont élus au conseil d'administration dont l'effectif est désormais de 8. Le bureau est complété suite à une démission.

[Un CA a lieu le 5 février 2014.](#)

Un comité technique a lieu à Paris, à la DGPR, le 10 octobre 2013. [Deux autres ont lieu les 3/02/2014 et 21/05/14 sur des thèmes privilégiés : préparation du REX + programme d'activité 2014 puis débat sur le projet de décret en cours.](#)

Les membres du conseil d'administration sont les suivants :

Titre	Nom	Prénom	nom structure	ville		bureau
Monsieur	BICH	Charles	AD Isère Drac Romanche	GRENOBLE	titulaire	vice-Président
Monsieur	COUTURIER	Michel	AD Isère Drac Romanche	GRENOBLE	titulaire	trésorier
Monsieur	FAUCHER	Noël	Communauté de communes de l'île de Noirmoutier	NOIRMOUTIER EN L'ILE	titulaire	
Monsieur	MASSON	Jean-Luc	SYMADREM	ARLES	titulaire	Président
Monsieur	MAUGET	André	SYMADREM	ARLES	titulaire	secrétaire adjoint
Monsieur	PENDOLA	Patrick	Chambéry Métropole	CHAMBERY cedex	titulaire	
Monsieur	SADDIER	Martial	SM3A	St PIERRE EN FAUCIGNY	titulaire	
Monsieur	TAESCH	Alain	AS Comboire	GRENOBLE	titulaire	secrétaire adjoint

Locaux

France Dignes est aujourd'hui localisée à l'AD Isère Drac Romanche à Grenoble. L'AD met à disposition gratuitement locaux, mobilier de bureau, équipements divers (dont imprimante/photocopieur, téléphone fixe,...). Ca n'est pas encore envisagé pour 2014, mais il est très probable qu'à terme France Dignes doit assumer la charge d'une location et d'équipements de bureau.

Les comptes annuels 2013 de l'association sont en pièces jointes :

- compte de résultat
- bilan
- annexe

Est également joint un projet de compte de résultat pour la période du 1/01/2014 au 30/06/2014. Ce projet a une vocation informative. Il est directement lié aux comptes-rendus financiers par action que doit produire l'association pour justifier de l'utilisation de la subvention du Ministère. Il peut être modifié à la marge d'ici le 30 juin du fait que certaines dépenses ont été évaluées et pas encore sorties du compte bancaire de France Dignes.